ACTE d’engagement

**Accord-cadre relatif à l’externalisation de prestations de manutention, de transferts internes de matériels, de déménagements et autres prestations occasionnelles**

**Numéro d’engagement (complété par l’ASNR au moment de la notification) :** …

|  |  |
| --- | --- |
| **Mode de passation du marché public** | Appel d'offres ouvert |
| **Direction/Service/Bureau** | **DSSP/DDIS/SMR** |

**TABLES DES MATIERES**

[ARTICLE 1 : OBJET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT 3](#_Toc195516140)

[ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE 4](#_Toc195516141)

[ARTICLE 3 : SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL OU, EN CAS DE GROUPEMENT, LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT 9](#_Toc195516142)

[ARTICLE 4 : IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L’ACHETEUR ET CHOIX DE L’OFFRE 11](#_Toc195516143)

# ARTICLE 1 : OBJET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT

#### objet du marché public

Le présent marché a pour objet l’externalisation de prestations de manutention, de transferts internes de matériels, de déménagements et autres prestations occasionnelles.

#### portee de l’acte d’engagement

Le présent acte d'engagement correspond :

1. à l’ensemble du marché public
2. à l’offre de base ;

# ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

#### identification du titulaire ou du groupement titulaire

*(Cocher les cases correspondantes.)*

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

le présent acte d’engagement et son annexe financière (Décomposition du Prix Global Forfaitaire ET Bordereau des Prix Unitaires)

le CCAP et ses annexes

le Cahier des charges référencé DSSP/DDIS/2025–00008 et son annexe

L’arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de Fournitures courantes et services

et conformément à leurs clauses,

le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

…

engage la société ………… sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

…

l’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

…

à exécuter les prestations demandées aux prix forfaitaire (DPGF) et unitaires (BPU) initial(aux) indiqués au sein de l’annexe financière au présent acte d’engagement.

Taux de la TVA : …%

* **Montant des prestations du marché traitées à prix forfaitaires (partie marché ordinaire)[[1]](#footnote-1) :**
* Prix forfaitaire mensuel de la partie marché ordinaire: …€ HT soit … € TTC
* Prix forfaitaire annuel de la partie marché ordinaire: …€ HT soit … € TTC
* **Montants minimum et/ou maximum de l’accord-cadre :**

Les montants minimum et maximum de l’accord-cadre sont les suivants :

* **Montant minimum : montant correspondant aux prestations forfaitaires de la période ferme,**
* **Montant maximum, sur la durée totale, de 1 400 000 € HT.**

#### Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

*(En cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution du marché public, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres**  **du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

#### COMPTE(S) A CREDITER

*(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal)*

**** Titulaire du compte avec Adresse du titulaire du compte

…

**** IBAN

…

**** BIC

…

**** Domiciliation de la banque

…

#### Durée

Le marché est conclu à compter de sa date de notification.

Le démarrage des prestations sera fixé à la date qui sera communiquée sur l’ordre de service de démarrage (date prévisionnelle : 15 septembre 2025 au plus tôt).

Le marché a une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de début d’exécution mentionnée ci-dessus.

Le marché **est reconductible de manière tacite***.*

Il est reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois pour chaque période de reconduction.

La décision de non-reconduction est prise au plus tard quinze (15) jours avant la fin de la période considérée.

La durée maximale du marché, périodes de reconduction comprises, est limitée à quarante-huit (48) mois.

Toutefois, les bons de commandes (aussi appelés ordre de services) notifiés avant la date d’échéance de l’accord-cadre demeurent exécutables. Leur durée d’exécution ne pourra dépasser trois mois après la date d’échéance de l’accord-cadre et dans les conditions fixées au présent CCAP, en fonction de la complexité de l’ensemble des prestations à réaliser ainsi que des contraintes de qualité imposées par l’ASNR.

#### interlocuteurs

* + - **Responsables techniques**

Dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre, les parties désignent comme responsable technique la personne suivante :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Désignation** | **Nom / Prénom** | **Téléphone** | **Mail** |
| Pour l’ASNR | Stéphane WARTEL | 01 58 35 70 34 | [Stephane.wartel@asnr.fr](mailto:Stephane.wartel@asnr.fr) |
| Pour l’opérateur économique | … | … | … |

* + - **Responsables commerciaux**

Dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre, les parties désignent comme responsables commerciaux les personnes suivantes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Désignation** | **Nom / Prénom** | **Téléphone** | **Mail** |
| Pour l’ASNR | Pierre PINGOT | 01 58 35 93 62 | [Pierre.pingot@asnr.fr](mailto:Pierre.pingot@asnr.fr) |
| Pour l’opérateur économique | … | … | … |

#### Avances

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

*(Cocher la case correspondante.)*

# ARTICLE 3 : SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL OU, EN CAS DE GROUPEMENT, LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT

La signature de l’acte d’engagement vaut acceptation de l’ensemble des pièces contractuelles indiquées à l’article 4 du CCAP du marché.

#### signature du marché public par le titulaire individuel

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

#### signature du marché public en cas de groupement

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2342-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*:

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

*(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).*

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

# ARTICLE 4 : IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L’ACHETEUR ET CHOIX DE L’OFFRE

**Cette partie est réservée à l’ASNR, elle ne doit en aucun cas être complétée par l’opérateur économique.**

#### Désignation de l’acheteur

AUTORITE DE SURETE NUCLEAIRE ET DE RADIOPROTECTION (ASNR)

**Siège social :**

15 RUE LOUIS LEJEUNE 92120 MONTROUGE

SIRET : 13000180300027

**Etablissement de Fontenay-aux-Roses :**

31 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

SIRET : 13000180300035

#### Signataire du marché public

Monsieur Pierre-Marie ABADIE, nommé Président de l’ASN par décret du 4 novembre 2024, publié au J.O.R.F. du 6 novembre 2024, et de l’ASNR à compter du 1er janvier 2025 en vertu de l’article 9 de la loi n° 2024-450 du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire, ou ses représentants habilités par délégations de signature publiées sur le site internet de l’ASNR.

#### Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’article R. 2191-59 du code de la commande publique,

auquel renvoie l’[article R. 2391-28](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du même code (nantissements ou cessions de créances)

Monsieur le Président de l’ASNR

Boîte postale n°17

92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

#### Désignation et adresse du comptable assignataire

Service du contrôle budgétaire et comptable du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (SCBCM - MTECT)

GRANDE ARCHE DE LA DEFENSE- PAROI SUD

92055 La Défense cedex

Tél. 01 40 81 67 21

**La présente offre est acceptée :**

Offre de base

**Elle est complétée par les annexes suivantes :**

* **Annexe 1 : Annexe financière composée de la DPGF et du BPU**
* **Annexe 2 :**
* **Annexe 3 :**

A Fontenay-aux-Roses,

**Signature**

*(représentant de l’acheteur habilité à signer le marché public)*

**ANNEXE FINANCIERE :**

1. En cas de contradiction avec les prix renseignés dans l’annexe financière, les prix renseignés dans cette dernière prévaudront. [↑](#footnote-ref-1)